

Projet associatif Habitat Jeunes du Choletais 2023 - 2028

Le projet associatif constitue avec les statuts, les fondements de toute association. Il donne sens à notre action associative, prend en compte notre histoire mais aussi oriente et se projette vers l'avenir.

Il constitue une référence commune pour la gouvernance, les salariés que l'association emploie ; il est aussi un document de perspectives vis à vis des jeunes accueillis et des partenaires.

A l'occasion de la réactualisation du projet associatif 2023-2028, l'association Habitat Jeunes du Choletais (dit HJC) réaffirme son objet, ses valeurs, son rôle et ses missions qui constituent le fondement de notre association et définit des orientations à mettre en œuvre pour les années à venir. Cette réflexion a été conduite avec une démarche participative associant administrateurs et salariés.

Sommaire

1. Notre histoire, plus de 70 ans d'engagement et d'actions

2. Notre raison d'être et nos valeurs

3. Nos missions, nos forces

4. Nos orientations 2023 - 2028



1. Notre histoire, plus de 70 ans d'engagement et d'actions

L'Association HJC, œuvre sur Cholet depuis **plus de 70 ans** et **depuis 2014** sur le territoire de Mauges Communauté, avec pour mission principale d'accompagner les jeunes dans leur parcours social et professionnel.

Cette longue et belle histoire a été marquée par différentes périodes de création, d'adaptation et de transformation tant pour répondre aux besoins du territoire qu'aux besoins des jeunes accueillis et accompagnés.

Cette histoire est aussi marquée par l'engagement des femmes et des hommes qui, chacun à leur manière, y ont contribué.

DATES CLÉS :

L'association Les Pâquerettes est créée. Elle devient, dès lors, autonome, mixte (en 1979) et laïque. L'Association obtient son adhésion à l'UNFJT (Union Nationale des Foyers de Jeunes Travailleurs) devenue depuis UNHAJ (Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes).

Nouvelles évolutions : les demandes d'hébergement sont de plus en plus importantes et **ces années sont marquées par de nombreux chantiers de réhabilitation et d'extension** afin d'offrir une gamme de logements internes élargie.

L'évolution dans un contexte de crises multiples (crise sanitaire, crise climatique/énergétique, crise économique..) mais aussi les nombreuses évolutions repérées (évolution du profil des jeunes accueillis et leurs attentes, évolutions des problématiques, évolutions des financements ...) impactent notre association.



Le Foyer « Les Pâquerettes » est construit à l'initiative de l'abbé Chéné et de militants de l'action catholique ouvrière. Il s'agit, à l'époque, d'une pension de famille accueillant des jeunes filles venant travailler sur Cholet. La gestion du foyer est confiée à une association de bienfaiteurs de la paroisse Saint Pierre de Cholet.

Au-delà des missions d'accueil, d'hébergement, d'activités sociales et culturelles, l'Association HJC développe, dès le début des années 80, des missions autour des problématiques d'emploi, de formation et d'insertion. L'Association met en place des expérimentations diverses et variées allant des stages de préqualification et de qualification, à la structuration d'un réseau d'initiatives pour l'emploi en passant par l'élaboration de formations professionnelles. Ces missions seront arrêtées en 1994. C'est **en 1987 que l'association obtient l'agrément par le CROUS** pour accueillir au restaurant des étudiants à un tarif préférentiel.

Développement de l'association sur le territoire. Pour répondre à de nouveaux besoins, l'association **a ouvert des résidences en milieu rural sur Mauges Communauté (Beaupreau en Mauges en 2014 et Chemillé en Anjou en 2016)**, elle propose aussi de l'hébergement temporaire chez l'habitant et réalise des permanences d'accueil, d'information et d'orientation (AIO). En 2012, un changement d'identité s'opère : le foyer de jeunes travailleurs (FJT) devient résidence Habitat Jeunes du Choletais (HJC).

Fort de son histoire, de son dynamisme et de ses ambitions, de nouveaux chantiers sont engagés (la Responsabilité Sociétale des Organisations, des projets de travaux) mais aussi la réactualisation du projet associatif.

2. Notre raison d'être et nos valeurs

Comme nos statuts le mentionnent, L'Association HJC a pour objet « **d'accompagner vers l'autonomie et la prise de responsabilité les jeunes qu'elle accueille, qu'elle informe et qu'elle oriente dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle** ». Nous sommes un lieu de vie, un lieu tremplin pour les jeunes.

L'Association est adhérente et signataire de la Charte de l'Union Nationale des Habitats Jeunes.

Adhérente à l'URHAJ des Pays de la Loire, l'association HJC est « Bien plus qu'un toit ». Elle est « engagée pour l'émancipation des jeunes en leur proposant un accompagnement individuel et collectif afin de leur permettre de prendre leur autonomie et se construire en citoyen ». Attachée à la mixité sociale, HJC accueille et accompagne des jeunes quels que soient leurs statuts : salariés, apprentis, étudiants, en stage, en formation... Nos résidences Habitat Jeunes sont des lieux de vie, de rencontres, de construction de projet, de solidarité et de fabrique de la société plurielle.

Fidèle aux principes fondateurs de l'Éducation Populaire et de l'économie Sociale et Solidaire, les valeurs portées et défendues par l'association HJC se déclinent comme suit.

DES VALEURS HUMAINES :



RESPECT

Défendre et garantir le respect fondamental de chaque personne



DIGNITÉ

Promouvoir le droit à la dignité pour chacun



BIENVEILLANCE

Se référer aux valeurs humanistes, prôner et faire vivre la bienveillance dans les relations



EQUITÉ

Garantir l'équité de traitement dans l'accueil et l'accompagnement des jeunes

DES VALEURS D' ACTIONS ET DES VALEURS CITOYENNES :



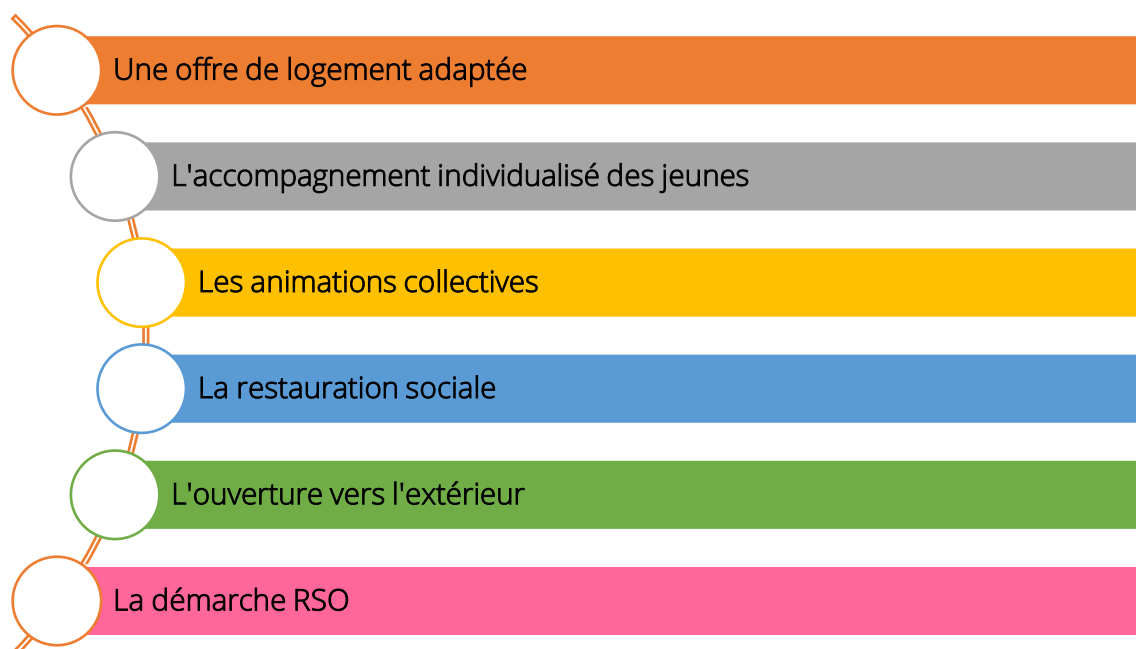
L'Association HJC réaffirme aussi son attachement au statut associatif, résultant de l'engagement de femmes et d'hommes mettant en commun leurs idées, leurs motivations au service de l'objet de l'association.

L'association est positionnée dans un environnement en évolution d'où l'importance de réaffirmer notre objet et notre projet.

L'association HJC agit, construit son action en lien avec différents partenaires. Elle favorise l'ouverture vers l'extérieur, la coopération, en reconnaissant les complémentarités. Elle veille à être garante de son projet, gage de son autonomie, sa liberté et ses initiatives.

3. Nos missions, nos forces

En référence et cohérence avec notre raison d'être et nos valeurs, les différentes missions de l'Association HJC.



UNE OFFRE DE LOGEMENT ADAPTÉE

L'association HJC propose des solutions de logement adaptées (habitat en résidence à Cholet, Beaupréau en Mauges et Chemillé en Anjou, Hébergement Temporaire chez l'habitant -HTH) et met en place des permanences Accueil-Information-Orientation-Accompagnement (AIOA) pour le logement. L'ensemble de cette offre permet de répondre à la diversité du public jeune accueilli sur son territoire.

Le logement proposé en résidence se veut **être sécurisant et favorisant le lien social**.

Dans les résidences, le fait d'avoir **une gamme diversifiée d'offres** (T 1 et T1 prime) et **des animations** (laverie, espace animation, restauration...) **est confirmé car répondant aux profils et aux besoins des jeunes accueillis**.

Au regard des évolutions et des problématiques financières des jeunes actuellement, il importe de rester attentif aux tarifs pratiqués par l'association HJC.

En matière d'accueil et d'accompagnement, est réaffirmée l'idée qu'un jeune peut solliciter une demande de logement à Habitat Jeunes au regard de son projet de vie en lien avec son projet professionnel.

L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ DES JEUNES

L'accompagnement individualisé est **un service essentiel** assuré par les professionnels dès l'accueil et tout au long des moments clés du parcours du jeune pendant son séjour.

Il est un **véritable levier** pour accompagner les jeunes vers l'autonomie, la prise de responsabilité et l'apprentissage de la citoyenneté,

L'accompagnement du jeune au sein de l'association HJC mais aussi à l'extérieur vise et porte **sur différents domaines** : la responsabilité et le fait de tenir ses engagements, la connaissance et l'exercice de ses droits, l'aide et le soutien à prioriser ses décisions et/ou ses actions.

En cohérence avec nos valeurs, l'association HJC s'attache à faire vivre l'idée que **le jeune est et demeure un acteur de l'accompagnement**.

L'association travaille en complémentarité en accompagnant les jeunes sur leur **champ d'action et les oriente vers d'autres partenaires si besoin**.

LES ANIMATIONS COLLECTIVES

Dans les résidences, la dynamique collective permet :

- d'instaurer des moments de partage et de convivialité, donner vie à la résidence,
- de rassembler les jeunes et susciter la mise en place de projets collectifs dans un esprit de partage et de solidarité,
- d'accéder à de nouveaux loisirs sportifs et/ou culturels,
- de rompre l'isolement.

Ce « vivre ensemble » est une de nos missions essentielles. Il participe à la mixité et à la cohésion sociale.

Les espaces collectifs des résidences sont **des supports pour le développement des solidarités entre les jeunes et l'émergence de projets collectifs**.

Tout en respectant le **principe de libre adhésion**, l'association HJC favorise la participation des **résidents à travers différents projets et pratiques**.

LA RESTAURATION SOCIALE

Le service de restauration **véhicule des principes liés à l'économie sociale et solidaire** : il permet d'appuyer nos démarches autour de la santé, du bien-être, du développement durable, de la convivialité et de la solidarité entre les générations.

Au-delà du service proposé aux résidents, la restauration s'est, au fil des années, ouverte à tout public adhérent à l'association.

L'association HJC demeure vigilante à s'adapter aux évolutions alimentaires et pratiques de ses adhérents ; elle veille également à offrir des prestations à un coût modéré, maîtrisé et de bonne qualité.

L'OUVERTURE VERS L'EXTÉRIEUR

Acteur sur son territoire, l'association HJC a toujours cherché à **construire son action en lien avec les différents partenaires, à favoriser la coopération et à reconnaître la complémentarité.**

Ils sont nombreux et riches les partenariats construits depuis de nombreuses années : les réseaux, les partenariats institutionnels, les partenaires d'action, les prestataires, etc.

L'association HJC est toujours ouverte pour réfléchir et proposer des solutions en matière d'habitat. Elle est un véritable levier pour s'inscrire dans de nouveaux projets visant à répondre aux problématiques rencontrées par les jeunes sur son territoire.

LA DÉMARCHÉ RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS (RSO)

S'engager pour le développement durable, c'est aussi **l'affaire des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire.**

Depuis 2019, l'Association HJC est engagée dans la démarche RSO animée par l'URHAJ et accompagnée par RScop à l'échelle du réseau Habitat Jeunes des Pays de la Loire.

L'association HJC a obtenu le Label RSO et OSE (Organisation Sociétalement Engagée) en 2022.

4. Nos orientations 2023-2028

Dans les années à venir, l'association HJC veillera pleinement à toujours défendre le socle de ses valeurs et son modèle associatif non lucratif, où chaque acteur participe à faire vivre le projet et à offrir un service de qualité aux jeunes accueillis et accompagnés.

Pour poursuivre le chemin de l'engagement et se projeter dans les années à venir, plusieurs orientations stratégiques sont proposées.



1. RÉAFFIRMER NOTRE RÔLE DANS L'ACCUEIL, L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

- Tout en rappelant notre volonté de promouvoir et défendre la mixité sociale, veiller à l'équilibre des profils des jeunes accueillis au sein des résidences.
- Maintenir la bonne gestion des résidences tout en veillant à proposer et garantir un accompagnement et des services de qualité.

2. VEILLER AUX MOYENS ORGANISATIONNELS ET HUMAINS ALLOUÉS POUR METTRE EN ŒUVRE LE PROJET

- Conduire une réflexion sur l'organisation du travail et les pratiques pour apprécier les évolutions à engager.
- Renforcer l'identité et développer le sentiment d'appartenance de l'ensemble des acteurs à l'association HJC.
- Mener une réflexion sur le devenir de l'espace J'Dejeune.
- Se doter des moyens nécessaires (humains et financiers) pour mettre en œuvre le projet.

3. CONSOLIDER LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

- Veiller à anticiper et engager le renouvellement des administrateurs-trices.
- Favoriser l'accueil, l'intégration de nouveaux bénévoles.
- Tirer des enseignements, consolider et clarifier la place des jeunes dans les instances (Conseil d'Administration et Conseil de Vie Sociale).
- Formaliser le rôle des commissions.

4. GARANTIR ET SÉCURISER LES RESSOURCES FINANCIÈRES

- Garantir l'indépendance financière de l'association et l'équilibre du modèle économique.
- Confirmer le choix de poursuivre la restauration sociale.
- Développer le mécénat (rechercher des financements privés, répondre à des appels à projets).

5. CONFORTER ET DÉVELOPPER LE PARTENARIAT

- Confirmer et continuer à faire vivre l'ouverture de l'association HJC vers les partenaires.
- Confirmer l'importance du partenariat avec le réseau URHAJ et UNHAJ et d'autres réseaux
- Communiquer sur la raison d'être d'HJC en pratiquant le « aller vers ».
- Initier une réflexion pour organiser des journées avec d'autres résidences du territoire.

6. AMÉLIORER NOTRE COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE

- Engager une réflexion sur l'aménagement des résidences afin qu'elles soient plus accueillantes
- Communiquer sur les événements et/ou temps forts associatifs.
- Conduire une réflexion sur le plan de communication global : le site internet, la plaquette, la newsletter, les réseaux sociaux, etc.

Véritable feuille de route pour tous, ce projet associatif est pour nous le socle politique pour 5 années de missions. Au-delà de nous guider, il donnera également du sens à l'action des professionnels de l'association et sera un outil de référence et d'aide à la décision du Conseil d'Administration.

Le projet associatif présenté contribue ainsi à la lisibilité de l'association, en affirmant son identité, ses convictions, son expertise et en cultivant sa différence.

Afin de le faire vivre au mieux par l'ensemble des acteurs, il sera nécessaire de faire des points d'évaluations et de réadaptation à l'occasion de chaque Assemblée Générale.